



Sous un nouveau jour : la protection des civils, l'Armée de résistance du Seigneur et la Force régionale d'intervention de l'Union africaine

Mai 2015

Table des matières

Résumé d'orientation et recommandations	3
1. Introduction : le prisme de la protection	5
2. La Force régionale d'intervention de l'UA : une fiction commode	6
3. La responsabilité de la FRI concernant la protection des civils	8
4. Évaluation de la contribution de la FRI à la protection	9
5. Risques en matière de protection	18
6. Améliorer la protection et atténuer les risques	20
7. Contrer les menaces à long terme pour la protection	23
8. Conclusion	24
Annexe A : Méthodologie	24
Annexe B : Toile de fond du conflit de la LRA	25

Principal auteur : Ben Shepherd

Contributeurs : Dr Laura Davis, Marco Jowell

Rédacteurs : Ned Dalby et Kennedy Tumutegyereize, Programme Afrique de l'Est et centrale, Stephanie Brigden, directrice Afrique, Conciliation Resources

Soutien pour la production : Lucy Williams et Tamanna Kalhar, Conciliation Resources

Ce document a été produit grâce au concours financier de l'UNICEF, de l'ambassade norvégienne à Kampala et de l'Union européenne, au titre du projet *Capacities for Peace*. La responsabilité du contenu incombe exclusivement à Conciliation Resources et il ne saurait en aucun cas traduire la position de l'UNICEF, du gouvernement norvégien ou de l'Union européenne.

Conciliation Resources tient par ailleurs à reconnaître la contribution et le soutien précieux apportés par ses organisations partenaires Solidarité et Assistance Intégrale aux Personnes Démunies (SAIPED) en République démocratique du Congo, l'Inter-Church Committee (ICC) au Soudan du Sud et Co-Amen en République centrafricaine.



Un soldat de l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA - Sudan People's Liberation Army) parmi des résidents d'Ezo, Soudan du Sud, une ville qui a subi des attaques de la LRA. © Trevor Snapp/Corbis

Design: www.gloryhall.com

Résumé d'orientation et recommandations

La protection des civils devrait être un élément central des efforts de lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (*Lord's Resistance Army* — LRA). Elle est inscrite dans l'Initiative de coopération régionale (*Regional Cooperation Initiative* — ICR) pour l'élimination de la LRA, la principale stratégie de la région pour résoudre la crise, et constitue un engagement institutionnel fondamental de l'Union africaine. Le volet militaire de l'initiative, la Force régionale d'intervention (*Regional Task Force* — FRI), déployée depuis 2012 en République centrafricaine (RCA), en République démocratique du Congo (RDC) et au Soudan du Sud, a contribué à la protection des civils de plusieurs manières, mais elle les a aussi exposés à de nouveaux risques. Pour maximiser ses résultats en matière de protection et atténuer les risques immédiats et à long terme, la FRI devrait adopter la protection comme un élément intégrant de sa mission. Mais l'approche actuelle axée sur l'intervention militaire ne suffit pas pour trouver une solution soutenue à la crise en matière de protection. Les gouvernements de la région, l'UA et les bailleurs de fonds doivent comprendre et lutter contre les moteurs sous-jacents de l'instabilité.

Les contributions de la FRI à la protection des civils sont concrètes mais sont aussi, pour la plupart, des conséquences indirectes de ses efforts en vue d'atteindre des objectifs militaires et secondaires par rapport à ces efforts. Elle a amoindri la capacité de la LRA, dissuadé des attaques autour de ses bases et entrepris quelques déploiements proactifs pour la protection le long de routes et sur les sites d'attaques récentes de la LRA. Des activités visant à « conquérir les cœurs et les esprits » entreprises par l'armée ougandaise, la force apportant la plus grande contribution, dans le sud-est de la RCA, comme la prestation de soins médicaux, ont soulagé quelques besoins sociaux et économiques. La formation en matière de protection dispensée par des agences internationales a contribué à l'amélioration des pratiques, en particulier pour ce qui est du traitement des enfants ayant échappé à la LRA. Cependant, plusieurs facteurs, notamment les différents niveaux de compétence des contingents et les structures diverses de commandement et de contrôle, constituent des défis qui entravent l'adoption

généralisée et efficace de la formation en matière de protection.

Étant donné l'absence de structures étatiques, en particulier dans le sud-est de la RCA, la plupart des civils se réjouissent de la présence de la FRI. Mais sa contribution à la protection a été limitée et irrégulière, car les commandants de la FRI et les conseillers américains n'accordent pas la priorité à la protection comme objectif central dans leur planification opérationnelle. Ils ont concentré les ressources sur les efforts en vue de mettre la main sur Joseph Kony et les membres de haut rang de la LRA, et se sont montrés lents au moment de répondre aux témoignages de civils ayant vu des membres de la LRA, si tant est qu'ils y répondent. Certaines des activités de protection de la FRI n'ont pas d'impact durable à cause du manque de suivi par les États parties dans le cadre de l'ICR. Par exemple, alors que la FRI et ses conseillers américains ont encouragé la reddition pacifique des combattants et personnes à charge de la LRA et facilité leur transfert aux autorités civiles, les États et bailleurs de fonds participant à l'ICR n'apportent aucun soutien pour leur réintégration à long terme.

La stratégie anti-LRA de la FRI a par ailleurs généré des risques en matière de protection qui, pour la plupart, ne font l'objet d'aucun suivi. Le positionnement des bases de la FRI au sein des villes et des villages et le contact prolongé entre les soldats et les civils risquent d'entraîner de graves conséquences, en particulier pour les femmes. Il y a eu des allégations d'abus sexuels. Le manque de transparence concernant les objectifs et activités de la FRI a entraîné une forte méfiance à l'égard des forces étrangères, ce qui a intensifié un climat généralisé de peur. Le déplacement résultant des personnes vers des centres urbains a donné lieu à des tensions sociales croissantes et à la hausse des prix des produits alimentaires, tandis que les contraintes s'exerçant sur la liberté de mouvement des civils font empirer les conditions sociales et économiques.

Ces risques subsistent en partie parce que la FRI opère dans un cadre de surveillance minimale de la part de l'AU ou d'entités externes. Étant donné la faiblesse ou l'absence de structures gouvernementales dans ces zones et l'absence d'agents civils au sein de la mission, il n'y a aucun suivi des dangers que supposent les opérations anti-LRA pour les communautés

locales. L'ONU, ses agences et les ONG internationales ne sont que peu présentes dans les zones d'opération de la FRI. Elles sont presque complètement absentes du sud-est de la RCA.

L'ICR a tenté de fournir une solution complète au problème de la LRA afin de parvenir à un environnement sûr et stable dans les pays touchés. Dans la pratique, elle a eu pour effet de légitimer une mission militaire étroitement concentrée sur la mise en déroute de la LRA par la force. Une approche de ce type est insuffisante pour garantir la protection immédiate des civils. Elle ne peut pas non plus lutter contre les causes sous-jacentes de l'insécurité et du sous-développement qui donnent lieu à ces défis pour la protection, à savoir un manque chronique de gouvernance et d'investissements dans ces zones frontalières isolées. De fait, certains signes inquiétants de fragilité aigüe liée au conflit – pauvreté en voie d'aggravation, criminalité violente croissante, fragmentation sociale et mobilisation ethnopolitique — suggèrent que, si la FRI cessait soudain ses activités, elle laisserait des souffrances encore plus grandes dans son sillage.

Recommandations

Pour veiller à ce que la FRI maximise sa contribution à la protection et à ce que les risques pour les civils créés par ses activités soient suivis et atténués, elle devrait adopter la protection des civils comme une partie intégrante de sa mission et de ses principaux critères de succès. En adoptant ce nouveau point de vue comme base, les États ayant mis des troupes à disposition, l'UA et les partenaires internationaux — en particulier l'ONU, les États-Unis et l'UE — devraient soutenir les mesures suivantes.

1. Un nouveau volet civil : L'UA devrait recruter et déployer des membres du personnel issus de la population civile, y compris des agents de protection des enfants et des spécialistes en questions de genre, parallèlement aux contingents de la FRI, pour écouter les civils, et en particulier les groupes marginalisés, pour mener des évaluations régulières de l'impact socio-économique et pour orienter les activités de protection de la FRI.

2. Communication améliorée : Les contingents militaires de la FRI, aux côtés des nouveaux agents civils et des conseillers américains,

devraient améliorer leur communication avec les communautés locales, en explicitant leur mission et leurs efforts de protection et en prêtant l'oreille aux différents besoins des filles, des garçons, des femmes et des enfants. Les plateformes internationales destinées à discuter de la mission et du rôle de la FRI dans la protection devraient être régulières, inclure les voix locales et être organisées, dans la mesure du possible, dans la région touchée par la LRA.

3. Formation systématique en matière de protection : L'UA, en collaboration avec des agences de protection internationales, devrait mettre en place des cours de formation réguliers destinés à chaque rotation des effectifs de la FRI, qui expliquent les principes et les pratiques de la protection des civils et vérifient qu'ils ont été bien compris. Des cours spéciaux destinés aux officiers devraient les aider à élaborer des mécanismes pour veiller à ce que leurs troupes appliquent leurs connaissances dans la pratique.

4. Surveillance par l'UA et contrôle externe accru : L'UA et ses bailleurs de fonds devraient améliorer leur surveillance de la FRI, y compris sur l'adhésion aux lignes directrices relatives à la protection et sur les tâches clés de la mission. La FRI organisera des visites de suivi régulières sur le terrain pour la société civile et les groupes parlementaires et publiera des évaluations.

Pour faire une réalité du potentiel de l'ICR de créer un environnement sûr et stable dans les zones touchées par la LRA, les gouvernements participants, l'UA et les partenaires internationaux — en particulier l'ONU, les États-Unis et l'UE — devront élargir leur horizon au-delà de la mission militaire et s'engager à comprendre et à lutter contre les causes sous-jacentes de l'insécurité et du sous-développement.

5. Une évaluation des besoins de grande envergure : Comme première mesure, l'UA, en étroite consultation avec l'Ouganda, la RDC, la RCA et le Soudan du Sud, ainsi que les bailleurs de fonds, devrait entreprendre une évaluation des besoins de grande envergure, y compris une analyse approfondie des risques relatifs au conflit, basée sur le travail déjà mené par la Banque mondiale. Cette évaluation devrait éclairer la stratégie de retrait de la FRI, afin que son départ ne laisse pas les civils en proie à des souffrances encore plus grandes.



Membres de la LRA à Ri-Kwangba, Soudan du Sud, en 2006. Certains combattants sont aussi des victimes civiles.
© Petterik Wiggers/Panos

1. Introduction : le prisme de la protection

Ce rapport évalue l'impact de la Force régionale d'intervention de l'Union africaine (FRI) à travers le prisme de la protection des civils et identifie ce que peuvent faire l'UA, les États ayant mis des troupes à disposition et les bailleurs de fonds pour améliorer les résultats en matière de protection dans les zones touchées par la LRA.

Conciliation Resources reconnaît la complexité du concept de « protection », son évolution et le fait que différentes institutions le comprennent et l'appliquent de différentes manières¹. Aux fins du présent rapport, nous interprétons ce terme comme englobant un large éventail d'activités visant à favoriser des conditions propices à la vie et à des moyens de subsistance

1. Pour une discussion plus détaillée sur les différents usages de l'expression « protection des civils », et sur l'interprétation qu'en fait Conciliation Resources, voir *Dépossédés : le sort des civils dans les zones de la République démocratique du Congo touchées par la présence de l'Armée de résistance du Seigneur*, Philip Lancaster pour Conciliation Resources, juillet 2014, pp. 10-11.

pacifiques durables pour les populations civiles y compris, sans s'y limiter, la protection contre les violences physiques.

Nous reconnaissons par ailleurs que différentes caractéristiques, y compris, sans s'y limiter, le sexe et l'âge, peuvent déterminer les priorités d'une personne ou d'un groupe sur le plan de la protection. Cela a été illustré par une enquête sur les perceptions menée dans quatre communautés touchées par la LRA dans le district du Haut-Uélé, en RDC². Lorsqu'on leur a demandé de nommer la plus grande menace pour leur communauté dans son ensemble, presque tous les interlocuteurs ont répondu « la LRA ». Mais lorsqu'on leur a demandé de désigner le problème le plus important pour différents groupes au sein de la communauté, les réponses ont été variées. Pour les femmes et les enfants, de nombreux interlocuteurs ont cité le manque de soins de santé, tandis que pour les hommes, l'accès limité aux champs, aux zones de pêche et de chasse était

2. Notre enquête a recueilli les points de vue de 160 personnes à Limay, Kiliwa, Kpaika et Duru, dans la zone de la RDC touchée par la LRA, avec un nombre égal d'hommes, de femmes, de garçons et de filles.

considéré comme étant plus important³. Par conséquent, nous soutenons une interprétation de la protection axée sur le genre et ce rapport entend souligner que la protection devrait tenir compte des différents besoins des filles, des garçons, des hommes et des femmes.

Les suppositions irréflechies sur la protection peuvent avoir des conséquences néfastes. Nombreux sont ceux qui supposent que les hommes — soldats, policiers, chefs ou pères — sont ceux qui assurent la protection et que les femmes et les enfants en sont les récipiendaires passifs. Ce point de départ prive de libre-arbitre les femmes, les filles et les enfants, ignore leurs besoins et renforce les normes sociales discriminatoires à leur encontre. Les acteurs de la protection devraient être vigilants quant à ces risques et faire participer les communautés, et les groupes marginalisés en particulier, à la conception et à la mise en œuvre des stratégies de protection.

Dans la région touchée par la LRA, la compréhension et l'application du concept de protection des civils sont encore compliquées par les difficultés rencontrées au moment de définir la catégorie de « civils ». Ce nom et adjectif sont généralement utilisés pour faire la distinction entre les citoyens ordinaires et les acteurs militaires ou groupes armés non étatiques. Mais les hommes, femmes et enfants enlevés par la LRA peuvent être perçus comme des victimes civiles et, dans certains cas, des combattants, en particulier s'ils portent des armes.

2. La Force régionale d'intervention de l'UA : une fiction commode

L'autorisation par l'UA d'une force militaire régionale en vue de vaincre la LRA était un exercice à caractère politique visant principalement à légitimer et à faciliter la mission en cours « capturer ou tuer » des Forces de défense du peuple ougandais (*Uganda People's Defence Force* — UPDF) contre la LRA. Elle a conféré à la mission une base juridique et a créé des structures de commandement et des mécanismes de présentation de rapports

3. Quarante-cinq pour cent des personnes interrogées ont considéré que l'accès aux champs et aux terrains de chasse constituait le plus grand problème pour les hommes, et 47 pour cent ont désigné l'accès aux soins de santé comme le principal problème pour les femmes, et 43 pour cent pour les enfants.

au niveau régional. Elle a donné l'impression de mettre en branle une réponse complète à la présence et à l'impact de la LRA sur les civils⁴. En réalité, l'initiative est restée une opération militaire étroite qui s'est dérobée à la responsabilité de protéger les civils.

Débuts politiques

Lorsque l'assaut aérien et terrestre mené par l'Ouganda sur les camps de la LRA situés dans le Parc national de la Garamba ont échoué à mettre définitivement fin à la LRA en décembre 2008, l'Ouganda a été entraîné dans une longue guerre d'usure, poursuivant des groupes de la LRA éparpillés dans plusieurs zones de la RDC, du Soudan du Sud et de la République centrafricaine (RCA)⁵. La présence de son armée sur des territoires étrangers devenant de plus en plus un point de friction politique avec les États d'accueil, l'Ouganda s'est tourné vers l'UA pour qu'elle confère un surcroît de légitimité à sa campagne et en améliore la coordination. Les autres États touchés ont joué le jeu, espérant que la bénédiction de l'UA faciliterait la prestation d'un soutien externe accru, en particulier de la part des États-Unis. François Bozizé, alors président de la RCA, a tout particulièrement cherché à obtenir un soutien pour son armée, dont il savait qu'elle était incapable de lutter contre les guérilleros de Kony.

Un plan ambitieux

En juin 2011, les gouvernements des pays touchés par la LRA sont convenus d'adhérer à une Initiative régionale de coopération (*Regional Cooperation Initiative* — ICR) en vue de l'élimination de la LRA, un cadre politique multilatéral visant à faciliter la diplomatie et l'action militaire conjointe et à superviser le relèvement à long terme des zones touchées par la LRA⁶. Elle a trois objectifs étroitement liés : renforcer l'aptitude des forces militaires régionales à lutter contre la LRA, faciliter la prestation d'aide humanitaire et créer les

4. La commission de l'UA affirmait que « L'initiative de l'UA a pour objectif de formuler une approche complète du problème posé par les activités criminelles et les atrocités commises par la LRA ». Communiqué de la 299^e rencontre du Conseil de paix et de sécurité de l'UA, PSC/PR/ (CCXCVIX), 22 novembre 2011.

5. Pour en savoir plus sur les origines et l'évolution du conflit de la LRA, voir l'annexe B.

6. Les États parties à l'ICR sont l'Ouganda, la RDC, la RCA et le Soudan du Sud. Le Soudan était impliqué au début, mais a transféré ses responsabilités au Soudan du Sud après que ce dernier est devenu indépendant en novembre 2011.



Francisco Madeira, ancien envoyé spécial de l'UA pour la question de la LRA (à droite) et Abou Moussa, ancien représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et chef de l'UNOCA (deuxième en partant de la droite), rencontrent des civils à Dungu, RDC. © UN Photo/Norbert N Ouendji

conditions propices à la stabilisation des zones touchées par la LRA, pour les libérer de la prédation de la LRA⁷.

Autorisée par le Conseil de paix et de sécurité de l'UA en novembre 2011, l'initiative a trois volets : un Mécanisme conjoint de coordination (*Joint Coordination Mechanism — JCM*)⁸, une Force régionale d'intervention (*Regional Task Force — FRI*) de jusqu'à 5 000 soldats et le quartier général de la FRI. L'UA a par ailleurs désigné un envoyé spécial pour la question de la LRA (*Special Envoy for LRA affairs*). Le JCM est convenu de documents clés pour la mission — un concept des opérations, les règles d'engagement et une stratégie. Début 2012, la FRI avait déjà été lancée. Il s'agissait d'une réponse légère, pragmatique et politiquement opportune à un problème régional urgent.

7. Pour les informations complètes, voir le Communiqué de la 299^e réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'UA, PSC/PR/CCXCVIX, 22 novembre 2011.

8. Le Mécanisme conjoint de coordination englobe les ministres de la Défense des quatre États et l'envoyé spécial de l'UA pour la question de la LRA, et il est présidé par le Commissaire à la paix et la sécurité de l'Union africaine.

Les trois armées se sont partagé les zones opérationnelles : l'armée ougandaise (Forces de défense du peuple ougandais — *Uganda People's Defence Force*, UPDF) prendrait la tête en RCA, l'armée du Soudan du Sud (Armée populaire de libération du Soudan — *Sudan People's Liberation Army*, SPLA) sur son propre territoire, et l'armée congolaise (*Forces Armées de la République démocratique du Congo*, FARDC) en RDC. Chaque contingent a un quartier général sectoriel, qui est censé présenter ses rapports au quartier général de la mission globale, à Yambio, Soudan du Sud.

Une réalité différente

En réalité, le lancement de la FRI n'a pas changé grand-chose aux effectifs existants, et leur a simplement conféré une « casquette » différente, au lieu de créer de nouveaux déploiements. Par exemple, les 1 500 soldats mis à disposition par l'Ouganda étaient déjà déployés dans des opérations anti-LRA en RCA. Étant donné que l'UA n'a fait qu'autoriser la FRI, sans la mandater, l'UA ne rémunère pas les contingents des quatre pays, lesquels ne

se considèrent pas comme étant redevables à l'UA⁹. Chaque armée nationale suit les ordres de sa propre hiérarchie, laissant le quartier général de la mission de l'UA à Yambio dans un état quasi-moribond. Les commandants sur le terrain ne semblent guère au courant des documents de mission de la FRI de l'UA¹⁰.

La FRI n'est donc guère plus qu'un arrangement informel d'opérations militaires unilatérales dans trois pays, chacune tentant de vaincre la LRA par la force. Ainsi, elle s'inscrit dans le prolongement d'un long modèle historique de tentatives purement militaires de lutte contre la LRA et traduit le manque de volonté politique dans l'ensemble de la région pour satisfaire les besoins des civils.

Conséquences pour la protection

De point de vue de la protection, les conséquences ont été graves. En premier lieu, l'ICR n'a pas donné de réponse complète aux multiples causes de l'insécurité et du sous-développement qui créent des défis pour la protection dans la région touchée par la LRA. Dans le même temps, l'existence de la FRI a permis à la région, à l'UA et à la communauté internationale dans son ensemble de se dérober à la responsabilité de trouver des solutions durables à ces problèmes sous-jacents, y compris la faiblesse des États et la fragilité à long terme causée par le conflit. Si la LRA est effectivement une cause importante de l'instabilité qui règne dans la région, il y en a néanmoins d'autres. À moins d'analyser et de mettre au point des stratégies pour lutter contre tous les moteurs du conflit sur la zone frontalière, la crise de protection ne disparaîtra pas.

En second lieu, le principal fruit de l'ICR — la FRI — n'a pas assumé la responsabilité de protéger les civils dans sa zone d'opérations. L'équipe de direction formelle de l'UA a maintenu l'illusion d'une surveillance par l'UA, d'une coopération multilatérale et d'actions efficaces pour satisfaire les besoins

multidimensionnels en matière de protection. Mais l'UA n'exerce aucun contrôle sur la FRI et n'a ni institué ni appliqué une approche unifiée de la protection. Les contingents ougandais, congolais et sud-soudanais de la FRI décrivent tous leur mission comme visant à vaincre la LRA et transfèrent la responsabilité de protéger les civils aux gouvernements d'accueil, alors que ces derniers n'ont ni la volonté ni les capacités nécessaires pour assurer cette protection.

Le résultat en est une mission militaire qui considère que la priorité est de mettre la main sur Joseph Kony et ses commandants, et non de satisfaire les besoins de protection des hommes, femmes et enfants, y compris leur sécurité physique, les services sociaux de base et les opportunités économiques.

3. La responsabilité de la FRI concernant la protection des civils

La FRI a toutefois la responsabilité explicite et implicite de protéger les civils. Tout d'abord, l'une des tâches formelles dont doit s'acquitter l'ICR est de « veiller à l'intégration de la protection des civils dans toutes les initiatives sécuritaires et militaires visant à résoudre la question de la LRA »¹¹.

Deuxièmement, en tant que mission de l'UA, la FRI devrait traduire les engagements de l'UA concernant la protection des civils qui ont figuré parmi les éléments centraux de l'UA depuis sa création¹², et qui sont inscrits dans les lignes directrices relatives à ses missions¹³. Elle continue de donner la priorité à la protection dans des déclarations de haut niveau. En 2012, le Conseil de paix et de sécurité de l'AU « a souligné que, outre l'intégration de la protection des civils dans les procédures opérationnelles standard des opérations de soutien à la paix de l'UA, la protection des civils doit faire partie

9. L'Ouganda voit le déploiement des UPDF comme le prolongement de la mission qui était fondée sur des accords bilatéraux préexistants, et non comme une mission de maintien de la paix. Il n'a donc jamais été approuvé par le parlement ougandais.

10. Comme ces documents sont confidentiels, ils ne sont pas disponibles aux chercheurs ou aux civils de la zone touchée par la LRA qui cherchent à comprendre le rôle de la FRI. Aucun exemplaire ne semble être présent au quartier général de la FRI ni à l'un quelconque des quartiers généraux des trois secteurs.

11. Communiqué de la 299^e réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'UA, PSC/PR/(CCXCVIX), 22 novembre 2011.

12. La protection des civils est inscrite dans l'acte constitutif de l'AU, ainsi que dans un certain nombre de protocoles et de conventions sur les droits de l'homme. Voir, par exemple, Lotze, Walter, « The AU and the Protection of Civilians », dans *Handbook of Africa's International Relations*, Muriithi, Tim (éd.), Routledge, 2013.

13. Version préliminaire des lignes directrices pour la protection des civils dans les opérations de soutien de la paix de l'Union africaine (*Draft Guidelines for the Protection of Civilians in African Union Peace Support Operations*), Addis Abéba, mars 2010.



Soldats ougandais déployés dans le cadre de la patrouille de la Force régionale d'intervention de l'UA à l'extérieur d'Obo, RCA, en mai 2014. L'armée ougandaise a établi une zone sûre de 5 km autour de la ville. © STRINGER/AFP/Getty Images

du mandat des missions futures de l'UA »¹⁴. L'UA a également exprimé clairement son intention d'intégrer le genre et la protection des enfants¹⁵.

Qui plus est, l'ONU et les États-Unis, les deux plus importants partisans de l'ICR et de la FRI, se sont engagés en faveur de la protection des civils dans les zones touchées par la LRA. Deux des cinq objectifs stratégiques de la stratégie régionale de l'ONU sur la LRA, qui exprime son appui à l'ICR, sont expressément axés sur la protection¹⁶, tandis que le renforcement de la protection des civils est le premier des quatre objectifs inscrits dans la *Strategy to Support*

the Disarmament of the Lord's Resistance Army (Stratégie de soutien pour le désarmement de l'Armée de résistance du Seigneur) des États-Unis¹⁷. Étant donné leur appui politique et matériel à l'ICR et à la FRI, il incombe aux États-Unis et à l'ONU de faire en sorte que la FRI maximise son impact en matière de protection.

4. Évaluation de la contribution de la FRI à la protection

Bien qu'ils se soient dérobés à la responsabilité de protéger les civils, les contingents de la FRI y ont contribué de diverses manières. Ils ont accru la sécurité des civils en affaiblissant la LRA ; leur présence sur la zone frontalière et les déploiements préventifs et réactifs ont dissuadé certaines attaques de la LRA ; ils ont facilité la défection et le retour de combattants et de personnes enlevées par la LRA ; et ils ont mis en œuvre des initiatives dont l'objectif

14. Déclaration de la 326^e réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'UA, juin 2012, PSC/PR/BR/1 (CCCXXVI).

15. Voir, par exemple, Session ouverte du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine sur « Les enfants et les conflits armés en Afrique », mai 2014.

16. Le deuxième objectif stratégique stipule : « les efforts de promotion de la protection des civils sont renforcés » et le quatrième : « une réponse coordonnée humanitaire et de protection des enfants est promue dans toutes les zones touchées par la LRA ». Stratégie régionale des Nations Unies pour lutter contre la menace et l'impact des activités de l'Armée de résistance du Seigneur (*UN Regional strategy to address the threat and impact of the activities of the Lord's Resistance Army*) (S/2012/481), 25 juin 2012.

17. Voir *Strategy to Support the Disarmament of the Lord's Resistance Army*, Maison-Blanche, 24 novembre 2011.



Un groupe d'Arrow Boys, force communautaire d'autodéfense, dans l'État d'Équatoria-Occidentale, Soudan du Sud.
© Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Mareike Schomerus

principal était de conquérir les cœurs et les esprits, mais qui répondent également aux besoins en matière de protection. Cependant, ces contributions ont été limitées, irrégulières et secondaires par rapport aux objectifs militaires.

A. Affaiblir la LRA

La FRI a remporté des succès réels mais limités pour ce qui est d'affaiblir la LRA. Étant donné les souffrances que cause cette dernière, il s'agit d'une importante contribution à la protection des civils. Plus de 99 pour cent des civils interrogés dans les villages situés sur l'axe Dungu-Duru, en RDC, ont cité la LRA comme leur menace la plus considérable, et les représentants de la société civile en RCA ont constamment déclaré que le premier rôle qu'elles attendaient de la FRI était celui de mettre fin à la LRA¹⁸.

Au cours de la période qui s'est écoulée depuis le déploiement de la FRI, la capacité de la LRA à lancer des attaques, sa liberté de mouvement et son impact sur les civils ont été

considérablement réduits. La LRA comptait, selon les estimations, 400 combattants armés au début des opérations de la FRI, chiffre dont on pense qu'il a maintenant été réduit environ de moitié¹⁹. Sur les cinq leaders de la LRA inculpés par le Tribunal pénal international, seul Joseph Kony est encore en liberté. Et la superficie des zones dans lesquelles la LRA est active a elle aussi diminué²⁰.

Au niveau stratégique, le changement de « casquette » des soldats des UPDF pour devenir des membres de la FRI a joué un rôle habilitant qui a permis à l'Ouganda de poursuivre ses opérations contre la LRA en RCA. Avec le soutien du représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, l'envoyé spécial de l'UA pour les affaires relatives à la LRA a joué un rôle vital au moment de veiller à ce que, après la chute de l'ancien président de la RCA, le président

18. Entretiens, Kampala et Obo, RCA, janvier-février 2015.

19. Entretiens, Addis Abéba et Kampala, janvier-février 2015.

20. Il s'est produit très peu d'attaques de la LRA au Soudan du Sud depuis 2012, et les activités de la LRA ont diminué dans le sud-est de la RCA, à mesure que les groupes de la LRA ont été poussés vers le nord, vers des zones plus isolées ou de l'autre côté de la frontière avec la RDC.

Bozizé, les UPDF soient autorisées à poursuivre leurs opérations dans le pays. L'autorisation de l'UA a aussi suffi, jusqu'ici, à éluder le statut juridique ambigu de la présence continue des UPDF en RCA²¹ et a joué un rôle important pour veiller à ce que les États-Unis continuent à soutenir les opérations anti-LRA.

Cependant, la contribution potentielle de la FRI à la protection des civils grâce à l'affaiblissement de la LRA a été minée par une coordination et une communication inadéquates entre les contingents des pays, ainsi que par une logistique insuffisante et des lacunes au niveau politique.

La coordination opérationnelle a été entravée par une communication insuffisante entre les officiers francophones et anglophones et le fait que les contingents utilisent des technologies sécurisées incompatibles. Les officiers de la FRI ont communiqué principalement au moyen de téléphones portables — qui dépendent de la disponibilité d'un signal dans les lieux isolés — et grâce au rôle de facilitation des États-Unis²².

Comme on l'a fait remarquer, les commandants des contingents opèrent la plupart du temps indépendamment du quartier général officiel de la FRI à Yambio, Soudan du Sud, lequel devrait assurer une coopération transfrontalière efficace. Le seul mécanisme fonctionnel de partage et de coordination des renseignements est le *Joint Intelligence Operations Centre* (Centre conjoint d'opérations de renseignement) (JIOC) dirigé par l'ONU, à Dungu, en RDC²³. Cependant, il ne fait pas formellement partie de la FRI et n'est pas en mesure d'influencer sa prise de décisions.

Malgré la prestation d'une assistance externe considérable, y compris des hélicoptères fournis et pilotés par les États-Unis²⁴, la FRI manque d'équipement et de logistique, y compris des moyens de transport. La rotation des unités déployées pour la FRI, et la réduction des contingents nationaux suite aux priorités politiques en mutation, ont aussi donné lieu à des fluctuations au niveau des opérations et du tempo des activités de la FRI²⁵.

Le cadre de l'ICR n'a pas été en mesure de supprimer les barrières politiques entravant une action régionale réelle, ce qui faisait partie de ses objectifs fondamentaux. Les UPDF sont encore empêchées d'opérer en RDC, ce qui permet aux unités de la LRA de traverser la frontière entre la RCA et la RDC et d'éviter le contact avec les UPDF. Le passage des groupes de la LRA entre la RCA et la RDC, en partie pour voler l'ivoire dans le Parc de la Garamba et ramener des défenses à Kony, a exposé les civils aux attaques. Et Khartoum n'autorise pas les unités de la FRI à pénétrer dans l'enclave Kafia-Kingi qu'il contrôle, en dépit de nombreux témoignages indiquant que Kony s'y est réfugié.

B. Protection par la présence

La façon la plus directe dont la FRI protège les civils est simplement par sa présence — une conséquence indirecte passive de son déploiement plutôt qu'une politique active. Cela a été surtout évident en RCA, où les UPDF constituent la seule force de sécurité opérationnelle, l'autorité *de facto* en l'absence de l'État. Lorsque la LRA est arrivée dans le sud-est de la RCA, elle a été en mesure de tuer, voler et enlever dans les plus grandes villes et alentour, ce en toute impunité. La plupart des communautés se sont réjouies de l'arrivée des UPDF en 2008. Les Ougandais ont pu sécuriser les principales villes, dont Obo et Zemio, et éloigner la LRA des importantes concentrations de personnes²⁶. Une personne interrogée a dit que les UPDF avaient « sauvé Obo ».

21. Le déploiement initial des UPDF a été convenu entre Kampala et le gouvernement du président d'alors, le président Bozizé, et ensuite réaffirmé par son successeur à court terme, le président Djotodia, sous l'effet de la pression internationale. Cependant, on ne sait pas au juste si le gouvernement actuel de la RCA dirigé par le président Samba-Panza a lui aussi formellement accepté de poursuivre cet arrangement, ou quel statut juridique auraient les accords antérieurs, étant donné le statut de l'administration Djotodia.

22. Fin 2014, les conseillers des États-Unis ont lancé des vidéoconférences entre les secteurs de la FRI et le siège de Yambio. Si le temps et les opérations le permettent, elles ont lieu une fois par semaine. Entretien à Dungu, RDC, février 2015.

23. Le personnel du JIOC englobe deux agents du renseignement des UPDF. Ils diffusent des informations aux UPDF en RCA et au Soudan du Sud, mais ne font pas partie de la mission de l'UA et relèvent de la hiérarchie militaire de Kampala. Entretien à Dungu, RDC, février 2015.

24. Les États-Unis ont annoncé en mars 2014 qu'ils envoyaient quatre hélicoptères pour venir en aide à la FRI.

25. En octobre 2014, les UPDF ont retiré des soldats expérimentés de la RCA et les ont remplacés par des unités ayant été relativement peu entraînées. Elles avaient donc moins d'unités expérimentées pour tenir les bases isolées et ont dû garder le plus gros de leurs effectifs en garnison pour qu'ils suivent un entraînement.

26. Les principales bases des UPDF se situent dans des villes, y compris Obo, Dembia, Zemio et Djemah.

La présence de la FRI a eu le double effet de maintenir les activités à grande échelle de la LRA à distance et d'épargner au sud-est de la RCA les violences intercommunautaires qui ont englouti la plupart du reste du pays.

À la différence du contingent des UPDF en RCA, le contingent des FARDC en RDC n'est qu'un acteur parmi tant d'autres et ses effectifs sont relativement réduits. Les unités normales des FARDC, les agents de maintien de la paix de l'ONU et la police congolaise se partagent la responsabilité de protéger les civils des attaques²⁷. Les soldats congolais faisant partie du contingent de la FRI qui ont été entraînés par des conseillers militaires américains — environ 200 — sont ceux qui consacrent le plus de temps et d'énergie aux missions de reconnaissance dans les zones non peuplées du Parc national de la Garamba et de ses réserves de chasse adjacentes. Ils n'ont donc guère eu d'impact direct sur la protection des civils. D'autres unités sont déployées, toutefois, dans les villages situés sur l'axe Dungen-Duru, où les communautés les considèrent comme d'importantes sources de sécurité²⁸.

Au Soudan du Sud, les troupes de la FRI issues des UPDF et de la SPLA n'ont guère joué de rôle dans la protection directe, malgré quelques déploiements défensifs statiques, principalement du fait de l'inactivité de la LRA dans l'État de l'Équatoria-Occidental, et des réactions rapides et résolues des groupes locaux d'autodéfense, comme les *Home Guards* ou les *Arrow Boys*. Ces groupes sont présents dans toutes les communautés et jouent un rôle dissuasif pour les activités de la LRA ; ils jouissent par ailleurs d'une légitimité considérable au niveau local.

Comme les *Arrow Boys* n'ont pas de statut juridique qui les autorise à avoir recours à la force, la FRI et les conseillers américains n'ont collaboré avec eux qu'informellement et n'assument aucune responsabilité en ce qui concerne leurs actions. L'appui tacite manifesté par la FRI aux *Arrow Boys* peut contribuer à des gains à court terme en matière de protection, mais, étant donné qu'ils ne sont ni entraînés

27. La frustration et la méfiance de la communauté à l'égard de la mission de l'ONU en RDC (la MONUSCO) ont été bien documentées. Voir *Healing MONUSCO's Image: Community perceptions of the UN peacekeeping mission in LRA-affected areas of the Democratic Republic of Congo*, The Resolve LRA Crisis Initiative et SAIPEP, août 2014.

28. Voir section suivante : « Déploiements préventifs et réactifs ».

Des étrangers bienvenus : la FRI sur ses opérations en RDC

En septembre 2014, une unité du contingent congolais de la FRI a traversé le village de Djabir, Province Orientale, RDC, à bord d'un véhicule et a poursuivi son chemin jusqu'à Lema, à quelque 30 km au nord sur la bordure orientale du Parc national de la Garamba. Ses membres y ont laissé leur véhicule et ont passé trois jours dans la brousse avant de revenir à leur véhicule pour repartir. Les soldats, visiblement mieux équipés que les troupes normales des FARDC, ont dit : « Nous sommes des commandos de l'Union africaine, venus de Dungen ».

Les habitants de Lema étaient contents de les voir, estimant que leur présence, même temporaire, contribuerait à améliorer la sécurité, non seulement par rapport à la LRA, mais aussi par rapport aux braconniers lourdement armés qui ont l'habitude de passer par Lema en se rendant au parc. Ils ont été tout particulièrement encouragés en voyant un Blanc parmi les soldats congolais, probablement un conseiller militaire américain. Cet incident illustre que, dans les endroits où l'État fournit une protection négligeable, les populations locales se réjouissent de la présence de troupes de la FRI, même si elles ne savent pas grand-chose de leur identité ou de leur mission.

ni surveillés, ils pourraient se transformer en risque pour la protection à l'avenir.

Dans chaque pays, les résultats positifs en matière de protection associés à la présence de la FRI, en particulier en RCA, sont largement la conséquence indirecte de modèles de développement déterminés par une logique militaire — à savoir la création de zones sûres pour lancer des patrouilles de grand rayon, des opérations d'information ou de chasse — et non par le désir de protéger les civils. Ainsi, les gains sur le plan de la protection découlant de la présence de la FRI, s'ils sont réels, sont secondaires par rapport à ses activités et non liés à sa finalité centrale. Le résultat de cet état de fait est que l'impact cumulatif sur les communautés civiles n'a pas été suivi.



Un soldat ougandais de la Force régionale d'intervention de l'UA montre les dépliants que la FRI parachutait dans la forêt pour encourager les membres de la LRA à se rendre. Cette initiative a remporté un certain succès et évite les risques pour les civils que suppose une confrontation. © Trevor Snapp/Corbis

Cette protection comme « produit dérivé » est aussi limitée par la taille de la FRI. Le nombre de soldats assignés à la FRI par ses contingents ne s'est jamais approché de son plafond autorisé de 5 000, et à certains moments, elle avait une force opérationnelle effective d'à peine quelques centaines de soldats²⁹.

C. Déploiements préventifs et réactifs

Les troupes de la FRI ont par ailleurs pris des mesures proactives pour protéger les civils des attaques de la LRA. En RCA, les UPDF ont établi des zones sûres de 5 km de rayon à partir

de leurs bases principales³⁰ au sein desquelles les civils peuvent se déplacer de manière relativement sûre pour cultiver leurs champs, pêcher et chasser, protégés par des patrouilles et des postes de sentinelle statiques. Durant les premières années de leur déploiement, les UPDF ont aussi mené des patrouilles le long des principaux axes routiers. Cela, en parallèle avec le mouvement de véhicules des UPDF pour assurer le déploiement et le réapprovisionnement, a permis aux habitants de se déplacer d'une ville à l'autre sans craindre des attaques éventuelles.

En décembre 2014, les UPDF ont déployé à titre préventif des soldats autour d'églises pour empêcher la LRA de perpétuer à nouveau ses notoires « massacres de Noël »³¹. Elle a

29. À l'heure actuelle, les UPDF mettent à disposition une écrasante majorité des soldats de la FRI : environ 1 200 en RCA et plusieurs centaines au Soudan du Sud. Officiellement, 500 membres des FARDC opèrent sous la FRI depuis Dungu, mais seulement 200 environ — ceux qui ont été entraînés par des conseillers américains — prennent part aux opérations de lutte contre la LRA. Plusieurs centaines de soldats de la SPLA ont été réassignés à la FRI fin 2014 et déployés dans l'État d'Équatoria-Occidentale, mais il est apparemment difficile de les distinguer des unités normales de la SPLA, que ce soit sur le plan de leur conduite que sur celui de leurs opérations. Les FACA n'ont pas une présence considérable dans la zone touchée par la LRA.

30. Ces zones ont différé selon les déploiements des UPDF, mais ont englobé Obo et Djemah, et auraient atteint, à certains moments, un rayon de jusqu'à 25 km.

31. Après le lancement de l'opération Coup de tonnerre, fin décembre 2008, la LRA a lancé une série d'attaques de représailles, tuant plus de 865 civils et enlevant au moins 160 enfants en RDC. Voir « The Christmas Massacres: LRA attacks on Civilians in Northern Congo », Human Rights Watch, février 2009.

également empêché de manière proactive les miliciens de la Séléka de pénétrer dans sa zone d'opérations³² et a fait quelques tentatives pour répondre aux mouvements ou attaques de la LRA signalés par les civils.

Cependant, le nombre d'initiatives de protection de ce type a diminué au fil du temps. Les UPDF ont retiré certains soldats de bases isolées comme Djemah, et les réapprovisionnent maintenant par avion et non par camion, ce qui expose à nouveau les civils à des attaques lorsqu'ils vont d'une ville à l'autre. Et comme les UPDF ont orienté leurs maigres ressources vers les efforts en vue de capturer des cibles de la LRA haut placées et revêtant une forte « valeur », les groupes plus petits de combattants de la LRA de faible niveau seraient maintenant en mesure de se déplacer relativement librement à travers les zones peuplées³³.

Il y a des allégations répandues concernant l'échec des UPDF à répondre après que les populations locales signalent des attaques, des enlèvements ou la présence de groupes de la LRA, parfois très près des bases de la FRI, ou bien de cas où ses troupes arrivent trop tard pour répondre à la menace³⁴. Des témoignages ont aussi été recueillis qui indiquent que, trop souvent, les troupes de la FRI ne croient pas ceux qui viennent leur signaler des activités de la LRA et, dans certains cas, auraient arrêté ceux qui signalent les incidents ou les auraient contraints à mener des groupes de la FRI jusqu'aux sites des attaques.

Ces expériences se reflètent dans une certaine mesure en RDC. Le contingent des FARDC de la FRI a pris quelques mesures pour protéger les civils en déployant des soldats dans les villages situés sur la route qui relie Dungu à Duru, dans

le district du Haut-Uélé, le long de la bordure occidentale du Parc national de la Garamba³⁵. Bien qu'il n'y ait pas plus de dix soldats dans chaque poste, et aucun moyen de transport, une grande majorité de personnes interrogées dans le cadre de cette enquête dans ces villages les voient comme la plus importante source de sécurité. Lorsque des groupes de la LRA ont été aperçus, les soldats les ont poursuivis dans la forêt, action qui, au fil du temps, pourrait dissuader d'autres attaques. Cependant, comme en RCA, la FRI en RDC a aussi fait l'objet de critiques émanant d'habitants locaux concernant ses réponses lentes ou inadéquates après que des mouvements ou attaques de la LRA ont été signalés dans des régions plus isolées et plus éloignées de ses bases. Une personne interrogée les a décrits comme des journalistes qui arrivent à temps pour compter les morts³⁶.

Au Soudan du Sud, la FRI a été encore moins active, apparemment du fait de l'absence d'activité de la LRA depuis le lancement de la FRI, de la présence de milices locales actives et du redéploiement de troupes de la SPLA loin de la FRI durant une part considérable de son existence. Plusieurs centaines de soldats de la SPLA auraient été redéployés auprès de la FRI fin 2014, mais ils n'ont pas encore entrepris d'opérations considérables.

« Ils [les membres de la FRI] se comportent plus comme des journalistes que comme des soldats. Ils n'arrivent qu'au moment de compter les morts. » *Activiste de la société civile, Dungu, RDC*

La protection préventive et réactive faible de la FRI s'explique par ses effectifs insuffisants et par le fait que les commandants donnent la priorité à l'utilisation de ses maigres ressources pour capturer Kony et d'autres leaders clés, au lieu de répondre aux alertes des civils. Le manque de moyens de transport fait que les unités de la FRI ne sont pas en mesure de répondre rapidement aux mouvements signalés de la LRA³⁷. Le caractère informel des

32. Les UPDF ont largement empêché la Séléka de prendre le contrôle dans sa zone d'opérations en déployant des forces supérieures. Mais en juin 2014, les deux groupes se sont affrontés. Le résultat a souligné l'équilibre des forces entre eux. Les UPDF auraient tué 12 membres de la Séléka et perdu seulement un de leurs hommes. « Uganda clashes with Central Africa Republic's Seleka rebels », Reuters, 1er juillet 2014.

33. Les habitants d'Obo ont signalé la présence, début 2014, de combattants de la LRA dans la ville même, mais les UPDF ont réagi trop lentement pour les capturer. Comme l'a déclaré un officier ougandais : « Nous voulons capturer le roi des rats. Pourquoi perdre notre temps avec les petits rats ? ». Entretien, Obo, RCA, janvier 2015.

34. Un groupe de la LRA serait entré dans un quartier d'Obo début 2014, à seulement quelques centaines de mètres de la base des UPDF. Les habitants locaux disent que des groupes de la LRA passent régulièrement à quelques kilomètres de la ville.

35. Le contingent des FARDC assigné à la FRI a sa principale base près de la piste d'atterrissage située à 7 km de Dungu et des postes dans une série de villages vers le nord, y compris Limay, Kiliwa, Kpaika, Nambia et Duru.

36. Entretien, janvier 2015.

37. Des personnes interrogées au Soudan du Sud ont cité de nombreux exemples de mouvements de la LRA le long de la frontière avec la RCA qui n'ont rencontré aucune résistance en raison du manque de ponts aériens.



Un soldat de l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA) observe les résidents du village d'Ezo, Soudan du Sud, tirer de l'eau d'un forage. Ce village est situé à proximité des frontières avec la RCA et la RDC et a subi des attaques répétées de la part de la LRA. © Trevor Snapp/Corbis

structures de la FRI a également brouillé les lignes de responsabilité entre les contingents de la FRI et les unités des FARDC et de la SPLA, de sorte que, souvent, aucun ne répond.

D. Faciliter la défection et le retour

La FRI et ses conseillers américains tentent de limiter les effets néfastes sur les membres de la LRA et les personnes qu'elle a enlevées en les persuadant de se rendre sans confrontation armée. La FRI parachute des dépliants et diffuse des messages incitant les membres de la LRA à rentrer chez eux sur les stations de radio locales et nationales et depuis des haut-parleurs montés sur des hélicoptères³⁸. Elle maintient des sites de défection sûrs (*safe reporting sites*) où les membres de la LRA peuvent se rendre sans risques.

La manière dont la FRI s'occupe des rescapés immédiatement après leur fuite est inégale. Les UPDF ont amélioré leurs pratiques pour

ce qui est des enfants ; elles suivraient une procédure opérationnelle standard (POS) dont elles sont convenues avec l'UNICEF. D'après cette procédure, les UPDF doivent informer les agences civiles dans un délai de 24 heures après l'arrivée de l'enfant sous sa garde, puis transférer l'enfant vers un centre de transit pour enfants à Yambio, au Soudan du Sud, administré par le ministère du Genre, des Enfants et du Développement social³⁹.

La formation en matière de protection de l'enfant, et en particulier sur ces POS, a contribué à améliorer les pratiques. Des agences internationales, dont l'UNICEF, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), le bureau du HCDH des Nations Unies⁴⁰ et des ONG — notamment Save the Children — ont

38. Le temps et les ressources que la FRI a consacrés à ces activités ont varié depuis son lancement en fonction de l'enthousiasme du commandant en charge des conseillers américains, position qui change tous les ans.

39. L'ONU a mis au point une série de procédures opérationnelles standard pour s'occuper des rescapés de la LRA pour ses missions dans l'ensemble de la région (MONUSCO, UNMISS et MINUSCA), mais on ne sait pas au juste dans quelle mesure ces missions les observent dans la pratique. Quoi qu'il en soit, elles ne s'appliquent pas à la FRI.

40. Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH)



Des soldats ougandais déployés dans le cadre de la Force régionale d'intervention de l'UA déchargent des vivres d'un hélicoptère militaire en RCA. Les hélicoptères facilitent la logistique, le transport et les patrouilles sur de grands rayons, mais le transport routier confère une plus grande protection aux civils. © STRINGER/Reuters/Corbis

dispensé une formation *ad hoc* axée sur les besoins des civils. En 2013, Save the Children, en collaboration avec l'UNICEF, a mis au point un programme de formation pour la FRI destiné à être dispensé à au moins 3 500 soldats avant la fin de 2014⁴¹. Cependant, les soldats faisant l'objet d'une rotation rapide et donc entrant et sortant sans cesse de la FRI du fait d'impératifs militaires concurrents, de maladies ou de congés, une formation *ad hoc* de ce type ne saurait garantir que les contingents maintiennent un niveau constant de compréhension et d'application des connaissances.

L'impact de la formation en protection sur les comportements des soldats est en partie déterminé par les différents niveaux d'expérience et de capacité des contingents de la FRI. Si les soldats des UPDF ont estimé que

la formation représentait un bon cours de remise à nouveau, d'autres, issus de la SPLA et des FARDC rencontraient ces concepts et ces pratiques pour la première fois. Par conséquent, on ne peut pas attendre de la même formation qu'elle ait le même effet sur le comportement des troupes dans chaque cas.

Dans le cas des rescapés ougandais de la LRA de sexe masculin, les pratiques des UPDF pour ce qui est de leur retour sont moins bien suivies. Elles leur ont donné dans le passé l'option de revenir en RCA en portant un uniforme des UPDF, et d'utiliser leurs connaissances sur les tactiques de la LRA et leurs soldats déployés pour lutter contre elle. Cette pratique est néfaste tant pour les rescapés que pour les communautés locales. Les personnes interrogées à Obo ont été nombreuses à citer la présence de combattants de la LRA récents dans les rangs des UPDF comme source de gêne et de peur — en particulier pour ceux qui ont eux-mêmes été enlevés. Les habitants locaux expliquent que ces ex-combattants, eux-mêmes souvent

41. L'UNICEF a organisé une formation destinée aux commandants de la FRI au siège de Yambio, pour qu'ils puissent à leur tour dispenser une formation aux soldats des trois secteurs de pays, accompagnés de mentors civils. Entretien téléphonique, UNICEF, mars 2015.

Abandonnés à leur retour

La FRI, en tant que mission militaire, n'a aucun rôle à jouer dans le retour et la réintégration des rescapés de la LRA, à part la prestation de soins médicaux immédiats à ceux qui quittent la brousse et leur transfert aux agences les plus appropriées. Or, le cadre général de l'ICR n'offre aucune autre source d'aide aux rescapés pour les aider à rentrer chez eux, à retrouver leur famille, à surmonter leur traumatisme et à réintégrer la vie civile. Les ONG internationales et locales fournissent des moyens de transport et un niveau minimum de soins et de suivi, mais le manque considérable de soutien disponible et la forte probabilité d'échec pour ce qui est de la réintégration renforcent les risques de conflit dans la zone frontalière¹.

En particulier, il n'y a presque aucun soutien disponible pour les hommes rescapés de la RDC, du Soudan du Sud ou de la RCA. Bien que la FRI et les conseillers américains apportent parfois leur aide pour faciliter le retour des hommes dans leur pays, ces derniers ne reçoivent ensuite aucune aide professionnelle. Les rescapés congolais et sud-soudanais n'ont pas le droit de bénéficier de programmes de démobilisation nationaux et aucun programme de ce type n'existe dans le sud-est de la RCA. Les rapports de la FRI concernant le placement d'un homme rescapé dans le centre de transit pour enfants de Yambio au début de 2015 illustre les risques que comportent des processus inadéquats pour ce groupe².

1. Conciliation Resources a examiné en détail le manque de soutien pour aider les rescapés à retourner chez eux et faciliter leur réintégration dans « *Nous l'aimons tant... que peut-on faire?* » : appuyer la réintégration des rescapés de la LRA de retour en RDC et au Soudan du Sud, Dr Emilie Medeiros pour Conciliation Resources, août 2014.
2. Entretien avec l'UNICEF, Yambio, Soudan du Sud, mars 2015.

traumatisés, sont la source la plus fréquente de friction entre la communauté et les UPDF.

E. « Conquérir les cœurs et les esprits »

Enfin, la FRI a apporté des avantages aux communautés locales sur le plan de la protection en mettant en œuvre, au coup par

coup, des programmes visant à « conquérir les cœurs et les esprits », ce presque exclusivement en RCA. Les UPDF ont une longue expérience de la mise en œuvre d'opérations de contre-insurrection et ont mis au point un modèle opérationnel qui exige un niveau minimum d'investissement dans le développement et le maintien de la bonne volonté au sein de la population d'accueil.

Le fait que les principales bases de l'armée ougandaise se situent dans des centres peuplés lui a permis de conférer un sentiment de sécurisation aux civils et a facilité des réactions rapides aux perturbations. Les « zones sûres » qu'elle a établies ont permis aux civils d'accéder à la forêt pour chasser, pêcher et cultiver. Les deux aspects facilitent la continuation d'une vie économique et culturelle, même si elle est limitée.

Les UPDF ont amélioré un certain nombre de routes dans le sud-est de la RCA, reconstruit des ponts et des bâtiments, et transporté des marchands à bord de ses camions d'approvisionnement vides pour leur permettre d'accéder aux marchés du Soudan du Sud. Elles ont ouvert son hôpital à Obo aux civils, y compris quelques patients séropositifs, et a mené des activités médicales au sein de communautés isolées. Il faudrait toutefois mener d'autres recherches pour établir si les soins de santé sont tout aussi accessibles aux hommes qu'aux femmes, aux garçons et aux filles.

Elles ont également fait quelques tentatives pour communiquer avec la population locale, notamment grâce à des réunions formelles afin de discuter de la situation en matière de sécurité⁴². Cependant, ce sont les conseillers américains qui ont joué le rôle le plus important dans le maintien de la communication entre les UPDF et les habitants locaux d'Obo.

Mais les UPDF ont pris ces mesures de manière *ad hoc*, motivées par une logique militaire consistant à garantir un niveau nécessaire de stabilité dans son environnement opérationnel, au lieu de le faire dans le cadre d'une stratégie considérée de protection des civils, ou de toute évaluation réelle de son impact sur les moyens de subsistance, la protection sociale et la cohésion communautaire. Tous avantages potentiels risquent de ne pas être durables,

42. À Obo, ces réunions ont eu lieu sur la base américaine, et les UPDF n'y ont pas assisté régulièrement.

car ils ne jouissent pas du soutien de l'État, ou de tout autre acteur externe, dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de stabilisation ou de développement bien financé et à long terme.

Qui plus est, parce qu'ils brouillent la frontière entre les responsabilités militaires et civiles, ces programmes de « conquête des cœurs et des esprits » peuvent entraîner la réduction de l'espace disponible à la société civile, et la militarisation des activités humanitaires et de développement. C'est pourquoi les risques à long terme l'emportent sur les avantages à court terme qu'ils peuvent apporter.

5. Risques en matière de protection

Si la FRI a contribué à la protection des civils, elle a aussi créé des risques supplémentaires pour ces derniers, principalement à travers la militarisation des espaces civils. Comme elle opère sans surveillance réelle, ces risques ne sont pas documentés et leur échelle est mal comprise.

A. Positionnement aux côtés des communautés d'accueil

La décision des UPDF de positionner ses soldats aux côtés des civils dans les principales villes a engendré des risques sérieux en matière de protection⁴³. La concentration dans les villes de personnes venues d'établissements éloignés⁴⁴ a intensifié la pression sur les réserves alimentaires⁴⁵, en plus de créer des tensions entre les bergers et les agriculteurs autour de l'accès à des terres de plus en plus réduites. Les « zones sûres » de 5 km de rayon ont rapidement été vidées de leur gibier par les chasseurs et ne couvrent pas la majorité des parcelles agricoles, zones de chasse et rivières dont dépendent les habitants locaux. Les prix sur les marchés locaux auraient doublé ou

triplé⁴⁶, et de nombreuses denrées de base et produits manufacturés simples précédemment disponibles ont tout simplement cessé de l'être⁴⁷.

De plus, la présence des UPDF, en plus des conseillers américains et de leurs parties contractantes civiles, a très probablement déformé l'économie locale. Les UPDF acheminent tous les produits alimentaires par voie routière, en provenance du Soudan du Sud, et donc ne fournissent aucun avantage économique à grande échelle aux habitants ou entreprises locaux. Les véhicules des UPDF qui transportent ces produits ont apparemment endommagé la route reliant Obo au Soudan du Sud à tel point qu'elle est devenue impraticable pour d'autres véhicules que leurs propres camions militaires. Cela a eu des effets néfastes sur les échanges commerciaux et le développement des entreprises locales, et a restreint la disponibilité de produits de base.

Les soldats et les civils ont par ailleurs été contraints de se côtoyer au quotidien⁴⁸. Les déséquilibres de pouvoir entre les soldats, tous des hommes, relativement riches et armés et une communauté extrêmement appauvrie risque d'avoir de graves conséquences. Il y a eu des contacts sexuels répétés entre des soldats des UPDF et des femmes et filles locales, y compris des cas de prostitution.

Il y a également eu des cas de violences sexuelles extrêmement graves. Bien qu'elles n'aient pas été documentées⁴⁹ et qu'elles aient été niées par les UPDF, ces allégations montrent les risques qui surgissent lorsque

43. La principale base des UPDF à Obo est contiguë à des quartiers civils, elle n'est pour ainsi dire pas clôturée et les soldats des UPDF se déplacent vont et viennent dans la ville à toute heure.

44. Des sources locales ont signalé que les populations de plus de 20 villages voisins d'Obo les avaient quittés pour aller se réfugier ailleurs. Même des villes plus grandes, comme Djemah, ont apparemment une population beaucoup plus faible à l'heure actuelle qu'avant. Entretiens, Obo, RCA, février 2015.

45. Les estimations locales de la population d'Obo et de la zone immédiatement environnante vont de 17 000 à 25 000.

46. Entretiens, Obo. Les restrictions sur l'approvisionnement en nourriture ne sont pas ressenties de la même manière par tous les civils, et elles peuvent avoir un impact plus sérieux sur les femmes et les enfants, et en particulier sur les femmes enceintes et les nourrissons. Les études effectuées ont révélé des niveaux critiques de malnutrition dans certaines zones de la RCA et ont documenté les impacts sur la santé des jeunes enfants. Voir, par exemple, « Conflict Exacerbates Malnutrition in CAR », International Medical Corps, 15 octobre 2013. Mais les niveaux de malnutrition ne sont pas systématiquement consignés dans les zones où est déployée la FRI.

47. Les interlocuteurs ont signalé que même des produits de base comme le savon et le sel sont introuvables.

48. Les tensions entre les UPDF et les habitants locaux se seraient intensifiées après la rotation des troupes des UPDF en octobre 2014, car des soldats moins expérimentés et moins disciplinés ont été mis en garnison à Obo pour y suivre un entraînement.

49. Il n'y a presque pas d'autorités civiles présentes dans le sud-est de la RCA. Il y a deux gendarmes basés à Obo, et un chef de la police a été envoyé de Bangui fin 2011 — poste qui était vacant depuis quatre ans.

des effectifs militaires vivent aux côtés de civils vulnérables, loin de toute surveillance externe réelle. Les stress sociaux et économiques causés par la coexistence à long terme avec un grand nombre de soldats ne font l'objet d'aucun suivi, échappent à la portée de la FRI — mission militaire qui ne comporte aucun élément civil — et à l'attention d'un gouvernement qui s'est effondré et d'une communauté internationale qui est largement absente.

B. La peur et ses conséquences

Les activités de la FRI ont engendré confusion, peur et suspicion parmi les civils, dans toutes les zones où elle est déployée. Comme la mission est axée sur le secret et l'effet de surprise pour prendre la LRA de court, ni les contingents des UPDF ni ceux des FARDC n'informent la population locale de leurs attaques, patrouilles ou mouvements à l'avance. Les habitants locaux entendent donc les coups de feu, les hélicoptères au-dessus d'eux et les soldats qui se déplacent au sein des villages, souvent la nuit, sans avertissement ni explication. Les UPDF provoquent une suspicion encore plus intense, car ils sont une force étrangère et sont présents depuis plus de six ans⁵⁰.

La méfiance des civils à l'égard des forces étrangères se conjugue à la menace de la LRA pour intensifier le climat d'incertitude et de peur dans l'ensemble de la zone touchée par la LRA. Cela réduit la liberté de mouvement et, qui plus est, déplace plus de personnes vers des villages et des villes de plus grande taille. Ces impacts ont à leur tour pour effet d'aggraver la crise sociale et économique qui touche les populations locales et intensifient leurs besoins en matière de protection.

C. Contrôle externe et surveillance insuffisants

Le manque de surveillance et de contrôle externe de la FRI par l'UA — l'organe qui l'a autorisée — ou par d'autres observateurs nationaux ou internationaux crée des risques considérables en matière de protection car il fait qu'il est difficile de demander à la FRI d'adhérer à des normes minimales de protection. L'UA n'a pas de personnel sur le

50. On observe une suspicion répandue parmi les communautés touchées par la LRA en RCA du fait que les UPDF s'intéressent davantage à l'exploitation des ressources naturelles du pays, dont l'or, les diamants et le bois, qu'à la capture de Kony.

Tirs dans la nuit

Début février 2015, les habitants de la ville de Dungu, en RDC, ont été réveillés dans la nuit par le bruit de tirs fournis. Le bruit venait du nord, où une série de petits villages situés sur la route menant au Soudan du Sud ont subi des attaques répétées de la part de la LRA. Cela fait des années que la LRA ne s'approche pas de la ville de Dungu du fait de sa taille et de la présence de troupes des FARDC et d'unités de maintien de la paix de l'ONU. Mais pour les habitants de Dungu, et en particulier ceux qui avaient fui des villages plus isolés pour se réfugier à Dungu, ce bruit était alarmant. La ville entière était en état d'alerte.

L'administrateur du territoire de Dungu, figure d'autorité civile la plus haut placée, a eu tôt fait de découvrir qu'il s'agissait de soldats de la FRI de l'UA qui testaient leurs armes. Il s'est empressé de faire une annonce sur une station de radio locale pour calmer la population. Le fait que la FRI n'avait pas averti les autorités civiles locales de cet exercice avait causé une peur inutile. À Dungu, ville relativement sûre et densément peuplée, les conséquences n'ont pas été trop considérables. Mais dans des zones plus exposées, la communication insuffisante de la FRI avec les civils sur les opérations militaires peut pousser de nombreuses personnes à se déplacer et perturber les activités sociales et économiques essentielles pour la survie au quotidien.

terrain aux côtés des forces de la FRI et la présentation de rapports à l'UA, à Addis Abéba, est irrégulière, en dépit des exigences stipulées dans la structure formelle de la mission⁵¹.

51. Le quartier général de la FRI à Yambio est censé envoyer un compte rendu quotidien à la Division des opérations de soutien de la paix (*Peace Support Operations Division* — PSOD), à Addis Abéba. Dans la pratique, elle le fait une fois par semaine au mieux. Le fait que le commandant de la FRI et l'assistant de l'envoyé spécial de l'UA pour la question de la LRA sont tous deux ougandais a permis que certaines informations soient envoyées des contingents des UPDF à l'UA, mais elles sont incomplètes, irrégulières et manquent de détails opérationnels. La communication en provenance des autres contingents de la FRI est apparemment encore pire. Entretiens, Addis Abéba et Kampala, janvier-février 2015.

L'envoyé spécial de l'UA pour la question de la LRA joue un rôle formel dans le suivi et l'orientation de la FRI, mais il est entravé par la relation ambiguë et peu équilibrée qui existe entre l'ICR, civile, et la FRI, militaire, et par l'appui politique minimal. Dans la pratique, l'envoyé spécial est largement limité à un dialogue *ad hoc* dans les capitales et n'intervient pas directement dans les opérations de la FRI.

Risques des opérations ne faisant pas l'objet d'un suivi

Le manque de suivi opérationnel fait qu'il n'y a aucun moyen de savoir si ou comment la FRI protège les non-combattants durant les affrontements avec la LRA, en particulier durant les attaques sur les camps ou des groupes d'envergure. Les contacts se font dans des zones isolées et ne sont pas suivis par l'UA, la hiérarchie de la FRI ou des acteurs externes. La ligne brouillée entre les combattants et les non-combattants crée des défis extrêmement délicats en matière de protection, en particulier pour une mission dont le succès dépend de la défaite militaire de la LRA.

Manque de transparence

Les tâches et stratégies opérationnelles de la FRI n'ont jamais fait l'objet de débats ouverts. Les civils qui vivent dans les zones touchées par la LRA n'ont jamais eu l'occasion de se faire entendre pour établir les priorités de la mission. Étant donné que l'UA n'a émis aucun conseil quant aux tâches formelles, règles de l'engagement, priorités opérationnelles ou stratégie globale de la FRI, les civils et les observateurs n'ont aucune base de référence par rapport à laquelle lui demander des comptes.

Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) et l'UA organisent un forum pour discuter de la crise de la LRA et du rôle de la FRI, forum appelé « réunion des points focaux sur la LRA », à Entebbe, en Ouganda, tous les six mois. Ces réunions ont pour objectif de faire un inventaire des efforts politiques, militaires et humanitaires dans les zones touchées par la LRA et d'encourager une coopération et une coordination accrues entre divers acteurs dans l'ensemble de la région. Elles rassemblent les UPDF, les missions onusiennes concernées et des ONG internationales. Les représentants de la société civile locale venus des zones touchées par la LRA n'ont commencé à y prendre part qu'en

septembre 2014, tandis que les pays qui mettent des troupes à disposition de la FRI, à l'exception de l'Ouganda, n'y sont pas systématiquement invités, ni représentés.

Au lieu de mécanismes efficaces de surveillance, l'UA s'est largement basée sur la discipline des armées qui composent la FRI. Les UPDF en RCA, en particulier, opèrent dans un contexte dénué de contrôle politique ou civil.

6. Améliorer la protection et atténuer les risques

Pour renforcer la contribution de la FRI à la protection des civils et atténuer les risques qu'elle crée, l'UA, les États ayant mis des troupes à disposition et les bailleurs de fonds devraient mettre en œuvre les mesures concrètes suivantes.

A. Un nouveau volet civil

Pour que la FRI satisfasse activement les besoins en matière de protection des hommes, femmes, garçons et filles, et évite de leur faire courir des risques accrus, elle doit les comprendre. L'Union africaine devrait donc recruter des spécialistes civils, y compris des agents de protection des enfants et des experts en genre, et les déployer aux côtés des contingents militaires, dans un premier temps au niveau des quartiers généraux, à Obo, Dungu et Nzara. L'UA a promis que les « quartiers généraux de la FRI se doteront de connaissances spécialisées provenant de civils » mais n'a jamais tenu cette promesse⁵².

Les experts civils devraient systématiquement écouter les civils au niveau des communautés, en particulier les femmes et les enfants, pour se faire une meilleure idée de leurs points de vue, y compris grâce à des évaluations formelles des besoins. Ils devraient ensuite travailler avec la FRI pour adapter son déploiement et ses opérations afin de maximiser les résultats positifs en matière de protection. Ils présenteront des rapports à l'UA et suivront l'impact de la LRA ainsi que de la FRI sur les civils. Les bailleurs de fonds, en consultation avec l'Union africaine et les contingents de la FRI, devraient planifier des manières de financer, de former et de déployer ce personnel.

52. Communiqué de la 299^e réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'UA, PSC/PR/(CCXCXIX), 22 novembre 2011.



Des officiels de l'UA et de l'ONU et des représentants de la société civile provenant de la zone touchée par la LRA informent les journalistes de l'impact de la LRA au siège des Nations Unies, à New York, en 2012. Il faut un dialogue accru entre l'UA et la société civile pour débattre du rôle de la FRI dans la protection des civils. © UN Photo/Eskinder Debebe

B. Amélioration de la communication avec les civils

La FRI, notamment à travers la composante « civils » devrait améliorer et intensifier sa communication avec les civils. Le personnel de la FRI devrait rendre les réunions de coordination en RCA et en RDC plus efficaces, ce en y participant régulièrement, en invitant les représentants civils à les co-présider et en veillant à ce que ces réunions soient l'occasion de mener des discussions véritablement bilatérales entre la FRI et les communautés.

Dans les zones touchées par la LRA, il y a un certain nombre d'organisations et de structures de la société civile qui présentent des mécanismes utiles pour dialoguer avec les représentants des communautés. On peut citer les églises, les ONG et les associations locales (y compris celles consacrées aux victimes de la LRA), les comités de protection locaux et les groupes de femmes et de jeunes. Nombre d'entre eux sont dominés par des leaders religieux et traditionnels, principalement des hommes d'un certain âge, et la FRI veillera donc à assurer une participation large, y compris celle des femmes et des jeunes en

particulier. L'élaboration de ces processus sera une tâche clé pour les nouveaux agents civils.

Les forums internationaux pour discuter de la FRI, qui se limitent actuellement à des réunions semestrielles des points focaux en Ouganda, doivent englober une représentation robuste de la société civile et des gouvernements respectifs des États touchés, et se tenir dans la zone touchée par la LRA elle-même. L'UA et ses partenaires internationaux devraient assigner des fonds à des réunions régulières qui auront lieu tour à tour à Obo, Dungu et Yambio, et veiller à ce que la société civile et les représentants des États touchés soient invités et aidés à y assister.

C. Formation systématique en protection

Comme on l'a mentionné, la formation sur les principes et les pratiques de la protection des civils a eu des résultats positifs, en particulier pour ce qui est de la manière dont la FRI s'occupe des enfants rescapés. De fait, la discipline de la plupart des soldats des UPDF peut être attribuée en partie au régime d'entraînement de l'armée ougandaise au sein même des pays.

L'UA et la FRI devraient initier des cours de formation en protection systématiques et réguliers. Tous les soldats de la FRI reçoivent actuellement une formation pré-déploiement, dont la durée varie entre deux semaines et trois mois, selon le pays d'origine du contingent. Mais elle n'est pas systématiquement appliquée et elle ne consacre que deux jours aux questions ayant trait à la protection, y compris la protection des enfants, les droits de l'homme et le genre.

Les conseillers américains dispensent et supervisent également une formation destinée aux contingents des UPDF et des FARDC sur le terrain. Bien qu'elle se concentre surtout sur les tactiques des petites unités, la coopération civilo-militaire (CIMIC — *civil-military cooperation*) et la planification opérationnelle, et non sur les questions ayant trait à la protection spécifiquement, elle a probablement amélioré les résultats en matière de protection en renforçant la discipline.

Cependant, l'acquisition de connaissances par les troupes sur le terrain ne suffit pas à modifier leurs comportements. Les commandants de grade intermédiaire et supérieur doivent constamment appliquer les principes et bonnes pratiques en matière de protection pour qu'ils deviennent une partie intégrante de la culture opérationnelle des contingents.

Les agences internationales (UNICEF, CICR et Save the Children) devraient être en liaison avec l'UA et ses bailleurs de fonds afin d'élaborer un régime systématique de formation. Il devrait englober une formation initiale pour toutes les nouvelles rotations de soldats, et des sessions régulières visant à clarifier et à tester la bonne compréhension par les soldats. Les cours devraient être adaptés, tenir compte du niveau actuel de compréhension et de l'expérience des récipiendaires, et être dispensés dans la langue appropriée - anglais, français, lingala ou swahili.

Les civils désignés agents de protection des enfants et spécialistes en genre recommandés plus haut devraient jouer un rôle clé pour veiller à ce que les soldats appliquent ce qu'ils ont appris. Les cours spéciaux destinés aux commandants de haut et moyen grades devraient présenter clairement leurs responsabilités relatives à l'application des apprentissages par les soldats et aux mesures disciplinaires mises en œuvre en cas de manquement.

D. Surveillance améliorée

Aucune force militaire ne devrait opérer sans surveillance quotidienne effective, ou sans contrôle de sa stratégie à long terme et de ses impacts sur les civils, ce en particulier dans le cas d'une force opérant dans une zone aussi isolée et marginalisée, et parmi des personnes aussi vulnérables. L'UA et ses partenaires externes devraient noter les risques que suppose la continuation d'une telle situation — pour la relation entre la FRI et ses pays d'accueil, pour la réputation de l'UA et, surtout, pour les civils qui vivent avec et parmi les effectifs de la FRI.

Outre le déploiement du volet civil décrit ci-dessus, l'UA veillera à ce que le CICR soit en mesure de jouer un rôle de premier plan dans le suivi de l'impact de la FRI sur les civils. Elle devrait aussi veiller à ce que des membres du personnel des divisions des opérations de soutien de la paix et des affaires politiques rendent régulièrement visite aux secteurs de la FRI afin d'évaluer les opérations quotidiennes et l'impact sur les communautés locales. Ils devraient demander aux représentants de la société civile d'apporter leur contribution, y compris les groupes de femmes et de jeunes, les leaders religieux et les ONG locales, ainsi que les organisations internationales humanitaires et de développement et l'ONU.

Les contingents de la FRI mèneront une évaluation trimestrielle des impacts économiques et sociaux de leur zone de déploiement, qui sera présentée à l'UA et accessible au public. Les États-Unis devraient organiser, ce de manière proactive, des visites régulières de partage des informations sur ses bases pour les ONG, les journalistes et la société civile ougandaise. Et les UPDF elles-mêmes devraient prendre des mesures pour soumettre leurs opérations à un contrôle, en particulier par des délégations parlementaires ougandaises.

7. Contrer les menaces à long terme pour la protection

Dans les zones touchées par la LRA, la vie et les moyens de subsistance des civils sont soumis à bien des menaces et des défis, en plus de la LRA. Conciliation Resources a déjà mené une analyse de ces menaces et des réponses insuffisantes données par les acteurs locaux, nationaux et internationaux⁵³. Parmi elles figurent la prédation par des bandits et des braconniers le long de la zone frontalière et par des rebelles ex-Séléka en RCA, les confrontations avec des bergers mbororos, le manque de services et d'installations de base et d'opportunités éducatives et économiques. L'échec de la réintégration sociale et psychologique dans la société normale des anciens combattants de la LRA et des personnes qu'elle a enlevées comporte aussi des risques pour la protection, car ces personnes peuvent réagir à leurs problèmes psychologiques et à la stigmatisation sociale par la violence.

Ces problèmes ont leur origine dans la marginalisation historique de ces zones frontalières isolées par les gouvernements centraux, laquelle a entraîné un manque de structures et de processus gouvernementaux qui pourraient résoudre les conflits par des moyens pacifiques, établir l'État de droit et répondre aux besoins socio-économiques.

Si la mission de la FRI devrait effectivement assumer la responsabilité de maximiser sa contribution à la protection et de réduire au minimum les risques qu'elle fait courir aux civils, il incombe néanmoins de manière plus générale à l'UA et aux États participant à l'ICR de veiller au relèvement et à la stabilisation de la zone touchée par la LRA. C'est là la mission qu'elle s'est donnée au départ⁵⁴.

L'UA et les gouvernements de la région devraient être conscients du fait que la FRI pourrait miner les progrès vers cet objectif à long terme. En particulier, son retrait abrupt — qui est probable si Kony est capturé ou tué — pourrait exposer les communautés civiles, en particulier dans le sud-est de la RCA, à de graves risques supplémentaires, y compris la menace des groupes restants de la LRA, la prédation par des ex-Séléka jusqu'ici tenus à distance et les braconniers armés. Ces risques pour la sécurité, en plus de l'érosion de la cohésion sociale causée par sept ans d'activité de la LRA et d'opérations anti-LRA, pourraient signifier que la FRI laisse derrière elle une zone fortement sujette à des violences supplémentaires.

L'AU et les États participant à l'ICR, avec le soutien de l'ONU, des États-Unis et de l'UE, devraient donc élaborer des critères clairs pour le retrait des forces de la FRI afin d'atténuer les risques potentiels posés par d'autres groupes armés.

En parallèle, ils devraient chercher à générer un élan pour soutenir un plan de relèvement à grande échelle et bien financé pour la zone touchée par la LRA, pour être prêts à combler le vide créé lors du retrait de la FRI. Il faudra tout d'abord effectuer une évaluation large des besoins, afin de poursuivre et d'améliorer les travaux déjà effectués par la Banque mondiale, puis chercher à attirer des fonds de donateurs pour mener des activités de stabilisation, y compris la réhabilitation des infrastructures, la résolution des conflits au niveau des communautés et les activités de médiation, ainsi que la promotion de la croissance économique. Un leadership robuste par les autorités étatiques et la société civile au niveau local est essentiel pour la durabilité de toutes les activités de protection⁵⁵.

53. Voir *Dépossédés : le sort des civils dans les zones de la République démocratique du Congo touchées par la présence de l'Armée de résistance du Seigneur*, Philip Lancaster for Conciliation Resources, juillet 2014 et « *Nous l'aimons tant... que peut-on faire ?* » : appuyer la réintégration des rescapés de la LRA de retour en RDC et au Soudan du Sud, Dr Emilie Medeiros for Conciliation Resources, août 2014.

54. Le deuxième objectif de l'ICR est de « créer un environnement propice à la stabilisation de la région, libérée des atrocités de la LRA », Communiqué de la 299^e réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'UA, PSC/PR/ (CCXCXIX), 22 novembre 2011.

55. Conciliation Resources a précédemment présenté des arguments en faveur d'un leadership robuste local étatique et non étatique dans tous les efforts de protection. Voir *Rentrer et vivre en sécurité : protéger les civils et soutenir la réintégration dans les communautés touchées par la LRA*, Conciliation Resources, juillet 2014.

8. Conclusion

L'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de la LRA n'a pas donné lieu à la stratégie complète requise pour contrer la présence et l'impact de la LRA qu'elle avait promise. Au lieu de cela, elle a perpétué une mission militaire — la Force d'intervention régionale — dotée de l'étroite finalité de vaincre la LRA par la force. L'AU et la communauté internationale doivent reconnaître qu'une approche militaire de ce type ne suffit pas pour résoudre les problèmes de sécurité, politiques, sociaux et économiques qui favorisent les conditions dans la région transfrontalière qui permettent à la LRA de survivre.

Les contributions de la FRI à la protection ont eu une portée limitée et ont revêtu une importance secondaire par rapport à ses opérations militaires offensives. Le fait qu'elles ont exposé les civils à des risques supplémentaires est très inquiétant. Les pays qui ont mis des troupes à disposition, l'UA et les bailleurs de fonds doivent saisir l'occasion que présente la FRI de porter au maximum ses résultats en matière de protection pour les hommes, les femmes et les enfants durant son déploiement et veiller à démarrer la stabilisation à long terme de cette zone fragile.

Les gouvernements régionaux, l'UA, l'ONU et la communauté internationale dans son ensemble ne peuvent plus se permettre de voir une solution à la LRA à travers un prisme purement militaire. L'ICR doit faire preuve de leadership pour façonner un nouveau fil narratif qui confère la priorité aux efforts visant à s'attaquer aux causes fondamentales de l'instabilité dans la zone frontalière. Ce n'est qu'ainsi que l'on parviendra à protéger les civils à long terme.

Annexe A : Méthodologie

Pour analyser les activités et les accomplissements de la Force régionale d'intervention de l'UA, les chercheurs ont commencé par analyser des écrits universitaires, de l'ONU et de l'UA sur la protection des civils et ont approuvé des recherches antérieures menées par Conciliation Resources qui soutenaient la nécessité, conformément aux normes internationales, d'adopter une compréhension large de la protection qui englobe des actions contribuant à la sécurité humaine⁵⁶.

Lors d'un atelier initial qui s'est tenu à Kampala les 23 et 24 janvier 2015, des représentants de la société civile et de communautés des zones touchées par la LRA (Djemah, Obo, Mboki et Zemio en RCA ; Aru, Faradje et Dungu en RDC ; Yambio, Ezo et Tambura au Soudan du Sud) ont présenté leurs expériences de la Force régionale d'intervention de l'UA et de la menace de la LRA. Des discussions en groupes de réflexion et des entretiens individuels ont été employés pour veiller à ce que les interlocuteurs de sexe masculin et de sexe féminin puissent s'exprimer librement.

Durant les semaines suivantes, les chercheurs ont mené des entretiens semi-structurés et des discussions en groupes de réflexion avec plus de 70 parties prenantes clés à Kampala, Addis Abéba, Obo (RCA), Aru et Dungu (RDC) et Yambio et Nzara (Soudan du Sud). Parmi les personnes interrogées figuraient des représentants de la société civile de communautés touchées par la LRA et de comités locaux de protection, des groupes de femmes, des leaders religieux, des représentants d'autorités gouvernementales locales et nationales et des armées ougandaise, congolaise et sud-soudanaise au sein de la FRI, des conseillers militaires et des diplomates américains, des représentants de l'Union africaine et des Nations Unies à Addis Abéba et sur le terrain et des travailleurs humanitaires internationaux.

Début mars 2015, dans le cadre des recherches, une ONG congolaise partenaire de Conciliation Resources, Solidarité et Assistance Intégrale

56. Voir *Dépossédés : le sort des civils dans les zones de la République démocratique du Congo touchées par la présence de l'Armée de résistance du Seigneur*, Philip Lancaster pour Conciliation Resources, juillet 2014, pp. 10-11. Voir aussi Alkire, Sabina. *A conceptual framework for human security*, Centre for Research on Inequality, Human Security and Ethnicity (CRISE), Working paper 2 (2003).

aux Personnes Démonies (SAIPED), a mené une enquête sur les perceptions auprès de 160 filles et garçons (de moins de 18 ans), hommes et femmes dans les villages de Limay, Kiliwa, Kpaika et Duru, sur la bordure occidentale du Parc national de la Garamba, en RDC, où était alors déployé le contingent congolais de la FRI. Ce sont 40 participants par village qui ont répondu, en lingala et dans des langues locales, à des questions à choix multiples et ouvertes portant sur les menaces telles qu'ils les percevaient sur la sécurité et les moyens de subsistance et sur les sources de protection privilégiées.

Les contraintes de temps et logistiques, la taille de la zone touchée par la LRA et l'inaccessibilité et l'insécurité des zones où opère la FRI ont limité l'accès des chercheurs à certaines communautés touchées par la LRA et la FRI. Des recherches supplémentaires de plus longue durée, en particulier en RCA, apporteraient des aperçus précieux pour compléter et confirmer les conclusions figurant dans ce rapport.

Annexe B : Toile de fond du conflit de la LRA

La LRA a été fondée en 1987 par Joseph Kony, comme un hybride de rebellions militaires antérieures et d'une secte millénariste connue sous le nom de Mouvement du Saint-Esprit⁵⁷. Durant vingt ans, elle a mené une guérilla contre le gouvernement ougandais et systématiquement brutalisé la population civile, notamment en commettant des massacres et des pillages et en enlevant des dizaines de milliers d'enfants et d'adultes, dont elle fait des combattants, des porteurs et des esclaves sexuels.

Elle a obtenu un soutien considérable de la part du Soudan vers 1994, dans le cadre d'un conflit par procuration de longue date entre Khartoum et Kampala, et établi des camps de grande échelle sur le territoire soudanais. Mais la LRA est restée principalement composée d'Acholis⁵⁸, et elle était convaincue qu'elle combattait au nom des habitants du nord de l'Ouganda, paradoxalement ceux qui étaient les cibles de ses enlèvements et abus.

Un changement de circonstances régionales et internationales a abouti à une réduction du soutien de la part du Soudan à partir de la fin des années 1990 et, en 2002, les UPDF ont obtenu la permission d'attaquer les camps de la LRA au Soudan. Le nombre de combattants au sein de la LRA est passé, selon les estimations, de 1 500 en 2004 à seulement 400 deux ans plus tard, et l'objectif à court terme du groupe est alors devenu sa survie. La LRA avait perdu son principal soutien international, et sa brutalité avait aliéné sa base de soutien parmi les Acholis. Elle est passée dans le nord-est de la RDC fin 2005, en quête d'une base arrière pour échapper à l'armée ougandaise.

La LRA a mis sur pied un camp d'envergure dans le Parc de la Garamba et s'est laissée entraîner dans des pourparlers de paix avec le gouvernement ougandais, qui ont eu lieu à Juba, au Soudan, de 2006 à 2008. Ces pourparlers n'ont pas abouti. Le camp de la Garamba a été attaqué par les UPDF fin 2008. En dépit d'un fort soutien de la part des États-Unis, cette attaque a échoué.

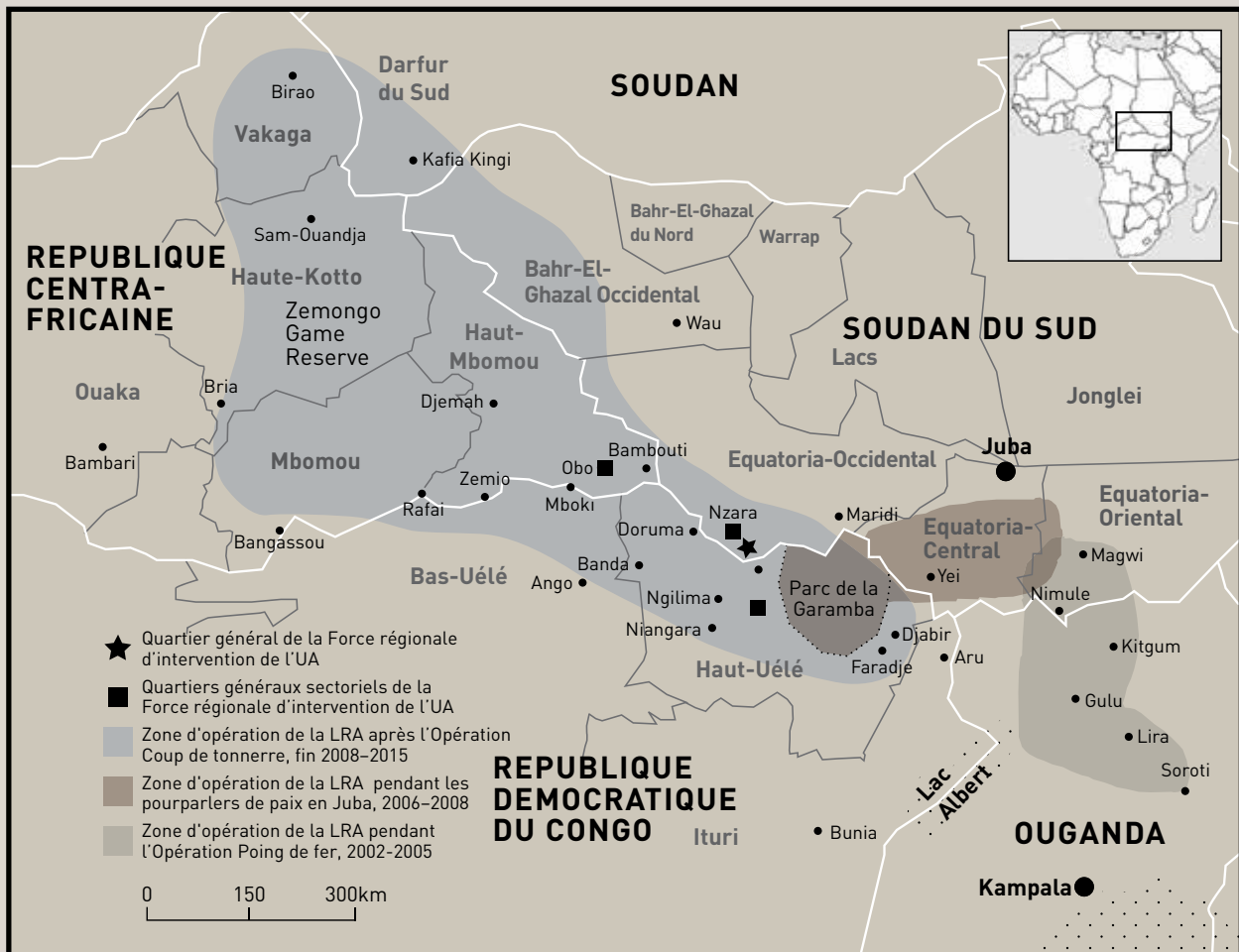
57. Le *Holy Spirit Movement* (Mouvement du Saint-Esprit) était une croisade spirituelle de courte durée née dans le nord de l'Ouganda sous la direction d'Alice Lakwena, tante de Kony.

58. Les Acholis sont le plus grand groupe ethnolinguistique du nord de l'Ouganda.

Les membres de la LRA se sont alors éparpillés dans les denses forêts de la région, entrant librement en RCA et dans des régions frontalières isolées de la RDC. En deux semaines, la LRA a tué plus de 865 personnes et a enlevé au moins 160 enfants, ainsi qu'un certain nombre d'adultes. Les « massacres de Noël », comme on les a appelés, ont signalé le commencement d'une vague d'attaques terroristes sur la population civile du nord-est de la RDC, du Soudan du Sud et du sud-est de la RCA, qui ont jusqu'ici abouti à plus de 2 300 morts et environ 5 300 enlèvements⁵⁹.

La LRA a perdu une grande partie de ses leaders de haut rang, a subi une réduction considérable de ses effectifs et a été contrainte de se rendre dans des zones de plus en plus isolées. D'après de nombreux témoignages, Kony se trouverait dans l'enclave soudanaise de Kafia Kingi avec un petit groupe de fidèles gardes du corps. D'autres combattants de la LRA opèrent en petits groupes dans le nord-est de la RDC, le sud-est de la RCA et les régions frontalières du Soudan du Sud.

59. Voir LRA Crisis Tracker sur www.lracrisistracker.com pour les chiffres actualisés.



Carte des zones touchées par la présence de la LRA. Cette carte est présentée uniquement à titre d'illustration. Les frontières, noms et autres éléments sont répertoriés selon une pratique courante dans la région. Conciliation Resources ne prend pas position sur la validité juridique ou politique de son représentant. © Conciliation Resources

Conciliation Resources est une organisation indépendante qui travaille avec des populations touchées par les conflits dans le but de prévenir la violence et de renforcer la paix. Nous proposons des conseils, un soutien et des ressources concrètes pour aider les communautés divisées à écarter leurs différences par des moyens pacifiques. Notre travail consiste en outre à présenter nos enseignements aux décideurs publics et autres entités œuvrant à mettre fin aux conflits, ce afin d'améliorer les politiques et les pratiques en matière de renforcement de la paix dans le monde entier.

Pour de plus amples informations, merci de contacter :

Kennedy Tumutegereize
 Directeur de programme Afrique centrale et orientale
 ktumutegereize@c-r.org

Conciliation Resources

Burghley Yard, 106 Burghley Road
 London NW5 1AL
 United Kingdom

Téléphone +44 (0)20 7359 7728
 Email cr@c-r.org
 Site Web www.c-r.org

Facebook.com/ConciliationResources
 Twitter.com/CRbuildpeace



Organisation caritative enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles (1055436). S.A.R.L enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles (03196482).